

## Formation interrégionale (CGT - DGB), Kirkel

\* \* \* \* \*

*Intervention de Frédéric IMBRECHT sur le thème  
« Quelle position et réponse de la CES et de la CGT à la crise européenne ? »*

Pour la première fois de son histoire, la CES annonce qu'elle s'oppose à un projet de traité européen en décidant d'une journée d'action européenne qui sera organisée le 29 février, à la veille du Conseil Européen. Ces décisions prises lors du Comité de direction extraordinaire le 25 janvier ont été commentées par la presse européenne comme étant une rupture dans ce qui a fait la relation de la CES avec les processus de construction de l'Europe politique.

Cette situation inédite où l'ensemble des organisations syndicales qui représentent le corps social, les salariés européens, montre à elle seule qu'à une crise économique, sociale, puis politique, s'ajoute une crise démocratique en Europe. La perspective même d'un éclatement de l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui n'est plus une hypothèse irréaliste.

Comme l'indique la déclaration de la CES du 25 janvier, le projet du traité européen qui sera à l'ordre du jour du sommet des chefs d'état la semaine prochaine, non seulement renforce l'austérité, mais est également profondément antieuropéen.

Antieuropéen au sens où la fuite en avant de l'austérité constitutionnalisée dans chaque pays ne ferait qu'aggraver encore la distance entre les citoyens et l'Europe, ne ferait qu'alimenter les rejets de solidarité, les replis nationaux, la montée des forces nationalistes et de l'extrême droite.

Au sein de la CES, toutes les organisations syndicales n'ont pas la même approche sur le processus de construction européenne. Par exemple, en France, la CGT a appelé à rejeter le nouveau traité de constitution européenne, dit de Lisbonne, quand la CFDT s'est prononcée pour, de même que les nombreuses organisations syndicales nationales en Europe et la CES elle-même. Cela n'a pas empêché de travailler ensemble au sein de la CES. Mais en arriver aujourd'hui à ce que unanimement tous les syndicats en Europe, dans la CES, s'opposent à un nouveau traité, cela marque à mon sens l'ampleur de la gravité où l'Europe est plongée et s'enfonce dans la récession, voire le déclin, si aucune réaction de masse ne se faisait jour parmi les citoyens et singulièrement les travailleurs d'Europe.

Il y a au moins un point sur lequel, politiques, économistes, employeurs, syndicalistes, partagent le même diagnostic : l'Europe traverse la crise la plus profonde de son histoire.

Comme les autres zones économiques, elle subit une crise économique et financière d'une ampleur sans guère de précédent. L'ensemble des ingrédients - crise du système financier international, crise des dettes privées, puis crise des dettes publiques - qui depuis 2008 ont conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui se retrouve en Europe comme ailleurs.

Mais, il faut aussi noter qu'il existe aussi une crise spécifique à l'Europe, au sens où l'Europe, en tant qu'union politique et monétaire, en tant que zone économique unifiée à 27, avec une zone euro à 17, l'Europe s'est avérée incapable d'apporter des solutions ou des réponses aux problèmes qu'elle a rencontrés. Face à une spéculation qui la cible et la touche tout particulièrement, elle a été incapable d'enrayer la contagion. Renouant brutalement avec l'orthodoxie budgétaire, elle a promu des plans d'austérité qui ont condamné toute perspective de reprise.

Elle semble désarmée là où d'autres, comme les Etats-Unis ou le Japon, qui ont pourtant des taux d'endettement et de déficit très supérieurs à ceux de la zone euro, trouvent des ressorts - je pense par exemple aux banques centrales - que les pays de l'UE, emmenés par le couple franco-allemand, se refusent à faire fonctionner. Pensez que le Japon, qui en plus de la crise financière doit faire face aux conséquences du tsunami et de la catastrophe de Fukushima, s'en sort aujourd'hui mieux que l'Europe parce qu'il mobilise son système financier, qu'il mobilise son système industriel et que les deux se serrent les coudes pour reconstruire le pays. On voit donc bien que des réponses peuvent être trouvées. A condition que l'on veuille bien utiliser les leviers qui sont à notre disposition.

### **A quoi tient selon nous, à la CGT, cette particularité européenne ?**

Elle tient aux particularités mêmes de la construction européenne. On a créé de toute pièce, avec maints efforts et au bout d'un processus assez long, une zone de libre échange économique où les capitaux, les marchandises et les hommes peuvent se déplacer librement mais dont le maître mot est la concurrence libre et non faussée. On a construit un espace économique sans âme, sans coordination, sans harmonisation des politiques fiscales mais surtout des politiques sociales. Résultat, nous sommes dans une situation complètement paradoxale de pays qui se sont donné l'ambition de s'unir pour affronter la mondialisation mais qui passent leur temps à se faire concurrence. Imagine-t-on par exemple la Californie ayant comme seul objectif d'être plus forte ou d'écraser économiquement le Texas ? Non ! Eh bien en Europe, l'Allemagne qui est le voisin de la France, notre principal partenaire économique, dont en France on vante la compétitivité et dont tous les pays devraient suivre l'exemple, pratique selon l'analyse même du DGB au sein même de la zone euro, une politique de déflation salariale qui a conduit en quelques années à ce que la précarité et le développement de la pauvreté salariale deviennent l'un des pivots de sa capacité à l'exportation, ce qui du même coup casse toutes les perspectives de relance interne en Allemagne. Comment sur cette base développée une quelconque solidarité européenne ? On voit bien qu'avec le volet social qui manque dramatiquement, l'aspect solidaire est complètement piétiné. Voyez la Grèce, à la moindre difficulté d'un des membres de la famille européenne, on met sous l'eau la tête de celui qui est en difficulté.

Et puis les forces de droite et patronales prétendent également se servir de la crise pour opérer une revanche sociale. Nicolas Sarkozy a ainsi eu cette phrase dans un colloque d'étudiants à Strasbourg en novembre dernier, je cite « *Cette crise peut être l'opportunité pour mener des réformes de fond qui seraient impossibles de faire accepter par la population dans un autre contexte.* »

On mesure mieux à travers une telle déclaration que c'est aussi l'Europe, le berceau du syndicalisme et des acquis sociaux arrachés par l'action syndicale qui est attaquée.

Le syndicalisme s'est d'abord développé en Europe. De fait, aucun continent ou zone économique n'a cette particularité d'avoir un maillage syndical tel qu'il existe - même affaibli - en Europe. De fait également, aucune zone autre que l'Europe ne dispose par exemple de système de retraite pour l'ensemble des salariés dans chaque pays du continent ou de la zone économique. Même attaqué et affaibli en Europe, c'est un cas unique. Je pourrais développer sur d'autres exemples : protection sociale, salaires, convention collective etc. Je pense qu'il faut que nous ayons aussi cela en tête, lorsque nous parlons de crise spécifique européenne, sinon nous perdrons de vue que c'est l'existence même du fait syndical énonçant des mesures alternatives pour sortir de la crise qui nous est contesté. Or le projet de nouveau traité ne laisse quasiment plus de marge de négociations nationale, sectorielle et d'entreprise pour les syndicats sur le volet social et économique comme les salaires par exemple. Or, à quoi servirait un syndicat qui n'a plus de perspective de négocier ? A rien ou à pas grand-chose. C'est en tout cas ce que pourraient en conclure les salariés, qu'ils soient syndiqués ou non d'ailleurs.

Je ne veux pas paraître comme noircissant plus qu'il ne faut la situation et encore moins nourrir l'idée que tout est foutu. Non, juste essayer de dépeindre lucidement la nature de la crise, les conséquences durables si le syndicalisme ne prenait pas les affaires à bras le corps.

Le syndicalisme en Europe, la CES - dans laquelle la CGT est partie prenante - considère que la réponse durable à la crise ne passe pas par moins d'Europe et certainement pas par des replis nationaux. Mais tout le monde est bien conscient que telle qu'elle continue à se construire, et compte tenu des réponses qui sont aujourd'hui apportées, cette Europe-là est non seulement de plus en plus rejetée, mais devient, ajouterai-je, de moins en moins défendable par les partisans que nous sommes de la construction européenne. La responsabilité des dirigeants politiques des institutions européennes et des gouvernements des principales nations est écrasante dans cette situation. Non seulement ils se sont montrés attentistes, ont tergiversé, se sont contredits, ont mené des politiques erronées, mais ils ont aussi fait preuve de duplicité et de manipulations. Se dédouanant sur les marchés au prétexte de les rassurer, puis sur l'Europe pour signifier qu'il n'y avait rien d'autre à faire, que la question était technique - voyez l'Italie - et pas politique. Ils ont nourri encore un peu plus ce sentiment anti-européen qui monte de plus en plus notamment dans les couches populaires premières victimes des conséquences de la crise.

Ainsi donc les 8 et 9 décembre 2011, le Conseil européen a décidé de s'engager dans un accord international visant à renforcer la discipline budgétaire. Les gouvernements ont estimé que le renforcement des obligations budgétaires ferait reprendre confiance aux marchés et sauverait l'euro. La décision a été suivie par des négociations intenses et semi secrètes afin de parvenir à un accord pour la fin du mois de janvier 2012. Le processus de négociation a ignoré le contrôle démocratique qui devrait normalement caractériser toute réforme de l'Union, notamment en n'impliquant pas

pleinement le Parlement européen. La CES déplore ce processus non démocratique et ses conséquences non démocratiques au niveau national.

Face à cette situation, les dirigeants européens ont tort de croire qu'un nouveau traité restaurera la croissance et résoudra la crise de la dette souveraine sans le renforcement de la démocratie au niveau européen - avec notamment une participation totale des partenaires sociaux aux niveaux européen et national - ni sans nouveaux engagements spécifiques sur les euro-obligations et la taxe sur les transactions financières.

Le besoin de gouvernance économique est utilisé comme un moyen de restreindre les mécanismes et les résultats des négociations, d'attaquer les systèmes de relations sociales, et d'imposer une pression à la baisse sur les niveaux de salaires négociés par convention collective ; d'affaiblir la protection sociale et le droit de grève, et de privatiser les services publics. La CES résiste activement à ces attaques qui, les unes après les autres, risquent de démanteler un modèle social unique au monde.

Afin de faire de l'intégration européenne une réussite, elle doit être un projet positif qui apporte un progrès social et des emplois plus nombreux et meilleurs. C'est pourquoi la CES réitère sa demande pour qu'un Protocole social soit intégré aux traités européens.

L'Europe a besoin d'une union économique différente avec une forte dimension sociale basée sur les principes suivants :

- Un mandat plus clair pour la BCE. L'objectif de la BCE devrait être de promouvoir la stabilité des prix, le plein emploi et la convergence des conditions financières des États membres. La BCE ne devrait pas seulement avoir la possibilité, mais aussi l'obligation d'agir comme un « prêteur et acheteur de dernier ressort » pour la dette souveraine.
- Une mise en commun partielle de la dette au travers des euro-obligations.
- Une clause de sauvegarde salariale qui impose le respect total de l'autonomie des partenaires sociaux pour négocier collectivement et éviter que le pacte social s'immisce dans le domaine des salaires, des systèmes de négociation collective, d'action et d'organisation collective. Les salaires ne représentent pas un frein à l'économie, mais en sont le moteur. Sur les salaires, il n'y a pas de position de la CES pour exiger des salaires minimum en Europe. Des organisations syndicales comme la CGT ou le DGB sont pour, d'autres comme l'Italie, la Norvège sont contre.
- Des dispositions pour protéger la croissance : l'exclusion des investissements publics qui soutiennent la croissance de la « règle d'équilibre budgétaire », la sauvegarde du secteur des recettes publiques en s'engageant pour lutter contre la concurrence, la fraude et l'évasion fiscales, un rôle structurel pour le dialogue social européen pour éviter une mise en oeuvre aveugle des règles économiques rigides qui nuiraient à l'économie.
- Un Protocole de progrès social doit être joint aux traités européens pour garantir le respect des droits sociaux fondamentaux.

Face à de tels défis et de telles urgences sociales, à partir d'un constat partagé, la question qui est posée aux syndicats, c'est « *Que faisons-nous ensemble pour permettre aux salariés de contester ces choix et de porter des solutions alternatives telles que celle que la CES vient d'énoncer ?* »

C'est ce qu'ont porté de nombreuses organisations lors du CE de la CES le 7 décembre dernier. Ce qui a conduit à la décision du CD du 25 janvier et aux prises de position que vous connaissez maintenant. La journée d'action européenne du 29 février est véritablement un bien précieux auquel il convient, auquel il nous revient de lui donner un succès retentissant.

Face aux égoïsmes politiques et patronaux, y compris de ceux qui se qualifient à tort de proeuropéens, les décisions des organisations de la CES sont une contribution pour d'avantage d'union, pour plus de solidarité, pour plus de progrès social, que ce soit le syndicalisme qui porte cette exigence de renouveau du projet européen me semble en tout cas très significatif.